

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7334441601**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://annonces-legales.20minutes.fr/al/7334441601>

Cette annonce a été mise en ligne le **8 juillet 2023** sur **20 Minutes**  
Pour le département : **67 - RHIN (BAS)**

### AVIS D'APPORT PARTIEL D'ACTIF

SAS HYDROSONIC

au capital de 100 000 €, sise ZI La Vallière Bât2, Lot 28,  
06730 SAINT ANDRE DE LA ROCHE 448554626 RCS  
NICE

SASU HYDROSONIC GRAND EST au capital de 1000 €,  
sise 16, Rue de la Batterie, 67118 GEISPOLSHHEIM  
948277355 RCS STRASBOURG

Selon acte SSP du 23/12/2022, les Sociétés  
HYDROSONIC (apporteuse) et HYDROSONIC GRAND  
EST alors en formation (bénéficiaire), sus-désignées, ont  
établi un projet de traité d'apport partiel d'actif soumis au  
régime juridique des scissions (art. L. 236-22 Code de  
Commerce), aux termes duquel la SAS HYDROSONIC fait  
apport de la Branche d'Activité, constituant une branche  
complète et autonome d'activité, comprenant la clientèle,  
et l'ensemble des éléments composant le fonds de  
commerce relatif à l'activité exercée sur le secteur Grand  
Est, savoir le Fonds de "toutes opérations de curage,  
débouchage et pompage de canalisations d'eaux usées,  
d'eau vannes, d'eau pluviales et de canalisations  
industrielles", les immobilisations et les moyens de  
production, le stock, les créances et les fichiers clients, les  
contrats de travail des salariés de la branche d'activité, les  
fichiers, documents administratifs, juridiques et techniques  
se rapportant directement et exclusivement à la Branche  
d'Activité Apportée, et le bénéfice de tous contrats,  
conventions, traités, marchés relatifs à ladite Branche  
d'Activité Apportée, dont le bail attaché aux locaux sis 16  
Rue de la Batterie - 67118 GEISPOLSHHEIM.

Actif apporté : 322 438.03 € - Passif pris en charge : 138  
438.03 €, soit un actif net apporté de 184000€.

Ce projet d'apport partiel a été approuvé par l'AGE des  
associés de la Société HYDROSONIC du 30/12/2022 et

par décision de l'associée unique de la Société HYDROSONIC GRAND EST du 14/01/2023.

Ce projet d'apport partiel d'actif a été déposé au TC de STRASBOURG le 10/05/2023 et au TC de NICE le 11/05/2023.

En rémunération de cet apport, l'associée unique de la Société HYDROSONIC GRAND EST procédera à une augmentation de capital de 184 000 € de la Société bénéficiaire, pour le porter de 1 000 € à 185 000 € au moyen de la création de 184 000 actions nouvelles, de 10 € de nominal, entièrement libérées, émises au pair attribuées en totalité à la Société HYDROSONIC. Il n'est créé aucune prime d'apport. Ces 18 400 actions nouvelles porteront jouissance rétroactivement à compter du premier jour de l'exercice en cours. Elles seront entièrement assimilées aux actions anciennes, et conféreront les mêmes droits et obligations. Les statuts de la Société bénéficiaire seront dûment modifiés et la formalité sera effectuée au RCS de STRASBOURG.

Les créanciers de la SAS HYDROSONIC et de la SASU HYDROSONIC GRAND EST, pourront faire opposition à l'apport partiel d'actif dans les conditions et délais prévus par la Loi.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**Vincent TOUSSAINT**  
Directeur de Médialex

